



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5302006 - Côtes de Crozon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5302006	1.3 Appellation du site Côtes de Crozon
1.4 Date de compilation 30/06/2008	1.5 Date d'actualisation 20/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/10/2008



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029167855&dateTexte=&categorieLien=id>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -4,61528°

Latitude : 48,21917°

2.2 Superficie totale

10197,59 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		6300 (61,78 %)		M	B	C	B	B
1170 <i>Récifs</i>		3925,2 (38,49 %)		M	A	C	B	A
8330 <i>Grottes marines submergées ou semi-submergées</i>		1,02 (0,01 %)		M	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	Tursiops truncatus	c			i	P	DD	C	B	C	B
M	1351	Phocoena phocoena	c			i	P	DD	D			
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	M	D			
M	1364	Halichoerus grypus	c			i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
M		Delphinus delphis			i	P			X		X	
M		Globicephala melaena			i	P						X
M		Grampus griseus			i	P			X		X	
P		Lithothamnion coralloides										

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Le site des Côtes de Crozon est situé au centre de l'Iroise en continuité et contiguïté au site existant de la presqu'île de Crozon, du cap de la Chèvre à la pointe du Toulinguet. Il comporte une autre partie disjointe au large de l'île de l'Aber, calé sur un banc de maërl.

Le relief sous-marin y est régulier, à l'ouest de la zone les fonds décroissent régulièrement de la côte vers le large. La presqu'île de Crozon se prolonge en mer en une série de "basses" (rochers du Toulinguet, le Trépied, la Parquette et la Vandrée au nord, les Tas de Pois, le Lis et la basse Vieille au sud). C'est un secteur de platiers rocheux bordant une côte où alternent falaises et anses dunaires. C'est aussi une zone très battue par les houles n'offrant quasiment aucun abri, mais qui possède un atout paysager indéniable par ses grandes falaises, constellées de grottes marines et par les îlots verticaux des Tas-de-Pois.

Vulnérabilité : En majorité les habitats sont dans un bon état de conservation et les difficultés d'accès au site pendant une partie de l'année pourraient garantir l'intégrité des habitats d'intérêt communautaire dans la zone. Toutefois, il convient de surveiller l'évolution des sites et des usages dans les secteurs les plus sensibles. Pour ce faire il convient à partir des ZNIEFF de contribuer à la cartographie des habitats et des peuplements pour mieux suivre l'état de l'environnement naturel et son évolution.

Un volet spécifique de découverte de l'environnement et d'interprétation du milieu marin pourrait être développé en partenariat avec les structures pratiquant la plongée qui sont nombreuses dans ce secteur.

La création du parc naturel marin d'Iroise (septembre 2007) permet de gérer la fréquentation et les activités dans le sens de la conservation des mammifères marins et des habitats.

Son plan de gestion vaudra document d'objectifs Natura 2000.

4.2 Qualité et importance

Ce site intègre une grande zone de récifs particulièrement intéressante et spectaculaire. Elle est en effet très exposée et colonisée par des peuplements originaux de grandes moulières.

En réalité ce sont tous les faciès de mode battu décrits dans cette zone qui se retrouvent ici. On peut ainsi observer des tapis horizontaux de coraux mous dans les couloirs entre les têtes de roche, comme aux Tas de Pois et à la Basse Vieille. Ces récifs et basses sont spectaculaires et d'un intérêt paysager majeur.

La Presqu'île de Crozon est aussi un site prestigieux en ce qui concerne les grottes marines. A l'ouest les grottes situées sous la mer ou ouvertes à la mer sont plus nombreuses.

Elles hébergent des communautés marines d'invertébrés et d'algues dans un environnement physique qui peut subir des variations importantes des facteurs environnementaux tels que la lumière et l'hydrodynamisme. Les grottes et les surplombs, fortement ombragés, abritent des espèces habituellement trouvées plus en profondeur (remontées faunistiques).

Les falaises rocheuses monumentales caractérisent essentiellement la façade occidentale de la Presqu'île. Cordons de galets, grèves de cailloutis, estrans à blocs jalonnent les pieds de ces escarpements rocheux. Ces derniers alternent fréquemment avec d'immenses plages (Lostmarc'h, la Palue

)
Le banc de maërl situé en baie de Douarnenez au sud de l'île de l'Aber n'est pas très épais mais il comporte en revanche une partie vivante importante marquée par des ridins témoignant de l'hydrodynamisme du secteur. Son importance pour la reproduction et le recrutement des bivalves (pétoncles blancs) et la Coquille Saint Jacques est avéré. Il est aussi colonisé par des hydraires et des éponges.

Le site est aussi fréquenté par des mammifères marins de passage et des Phoques gris qui utilisent les grottes marines comme abri et reposoir. Le Marsouin commun, le Drand dauphin et le Dauphin commun y sont régulièrement observés ainsi que d'autres espèces remarquables tel que le Globicéphale noir et le Dauphin de Risso. La présence de ces populations est à considérer à une échelle plus large mais suggère que la zone bénéficie largement à ces espèces et témoigne donc de sa richesse.



4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G04.01	Man#uvres militaires		I
L	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

A.D.M.S. 2000. Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux de la presqu'île de Crozon et autour du cap Sizun - Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Ministère de l'agriculture et de la pêche, 227 pages plus annexes.

Ehrhold, A., Blanchet, A., Hamon, D., (et collab.), 2006. Réseau de surveillance benthique (REBENT) - Région Bretagne. Approche sectorielle subtidale : Identification et caractérisation des habitats benthiques du secteur Glénan. RST/IFREMER/DYNECO/Ecologie benthique/06-03/REBENT, 62 p.

LE DUFF M. et al. 1999. Environnement Naturel de l'Iroise. Bilan des Connaissances et Intérêt Patrimonial. Rapport d'étude DIREN Bretagne, UBO, 77p.

HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.

L'HARDY-HALOS M.TH et A. CASTRIC-FEY, 2000. Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux de la presqu'île de Crozon et autour du Cap Sizun. Programme Morgane 2, Fonds Feoga, Diren, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 228p

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	7 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	18 %
90	Autre protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Presqu'île de Crozon	*	7%
54	Presqu'île de Crozon	+	18%
90	Parc Naturel Marin d'Iroise	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel marin d'Iroise

Adresse : Pointe des Renards 29217 Le Conquet

Courriel : cecile.lefeuvre@afbiodiversite.fr

Organisation : Parc naturel régional d'Armorique

Adresse : 15, place aux Foires - BP27 29590 Le Faou

Courriel : agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



6.3 Mesures de conservation

Parc Naturel Marin d'Iroise.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne:

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne;
Zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de posé d'hélicoptères,
Point d'entrée et de sortie de la BAN Lanvéoc.

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL (29);
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;
Zones de tir (R 154, R157).
Missions de sécurisation (goulet de Brest, détachement renfort Bretagne) par la 9^o Brigade Légère Blindée de Marine (9BLBMA)

Sous marine:

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL (29)
Opération de déminage d'accès au port de commerce et des chenaux d'accès vers le goulet;
Emissions sonar, mise à l'eau d'engin remorqués;
Zone d'expérimentation de guerre des mines;
Posé de sous-marin sur le fond à proximité du site (Baie de Douarnenez)

Action de l'état en mer:

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs.

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.



Le classement concerne le Sémaphore et DZ du Cap de la Chèvre, le sémaphore et la batterie de Toulinguet. Il ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution.